



EXTRAIT N°11/2021 DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 25 JANVIER 2021

Date de convocation :	la	L'an deux mil vingt et un et le vingt-cinq du mois de janvier, le Conseil Municipal régulièrement convoqué en session ordinaire s'est réuni dans la salle des délibérations de la mairie de Saint Joseph sur convocation, sous la présidence du Maire, M. Yan MONPLAISIR.
Nombre de conseillers municipaux En exercice	33	PRESENTS : <u>Adjoints</u> : M. ADELE Claude, Mme MIEVILLY Eliane, M. CACLIN Laurent, Mme CATHERINE Marie-Lyne, M. CRETINOIR Joël, Mme LAMIN Marie-Josée, M. NAPOLY Raymond, Mme DUBO Corinne, Mme LEGIEL Eliane,
En début de séance :		<u>Conseillers municipaux</u> : M. FERDINAND Thierry, Mme CAVALIER DOURE Sandrine, Mme CARIN Jocelyne, Mme MARLIACY Danielle, M. THELESTE Johan, M. BERNABE Cédric, M. PALIX Pierre, M. ROSELET Jean-Christophe, Mme DUCADOS Anne-Caroline, M. DELPHIN Laurent, Mme MENCE Marielle, M. ADELAIDE Michel, Mme Sandrine RIERNY, M. SAINT-HONORE Laurent, Mme FRANCOIS Francine, M. MARLET Camille, Mme OSTALIE MORVILLIER Marie Clémence, M. MARLET Daniel.
Présents	28	ABSENTS EXCUSES : M. ARETO Joseph, (procuration à M. Claude ADELE), Mme LARAIRIE Sylvia, (procuration à M. Jean-Christophe ROSELET), ATHANASE Rémy.
Procurations	2	
Absents	2	
Excusés	1	ABSENTS NON EXCUSES : Mme BEAUJOLAIS Marie-José, Mme CARDOU Josiane.
Préfecture Martinique Contrôle de légalité REÇU LE		ASSISTANTS M. Jean-Claude JEAN (DGS), M. Steeve SAINT-ELIE (Dircab), Mme Valentine CILPA (DGA1), M. Pascal QUIONQUION (DGA2), Mme Claudine NELLA (DGA3), Mme Rose-Aimée DOUARVILLE-BLAISE (Assistante DGS), M. Victor VELAYE (Dirfin), Mme Muriel VAUTOR (DSCVA), Mme Géraldine ALONZEAU (DAJR), M. Alain BONHEUR (DST), M. José SOUDOUROM.
02 FEV. 2021		

Le quorum étant atteint, le président déclare la séance ouverte à dix-sept heures et dix minutes et procède à la désignation du secrétaire de séance, conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Mme Marie-Josée LAMIN pressentie, déclare accepter la fonction de secrétaire de séance qui lui est proposée.

REHABILITATION DU C.A.S.E. DE CHAPELLE
"Casimir LEBIL"

Le Maire expose :

Le Centre d'animation socio-éducatif (C.A.S.E) de Chapelle, véritable relais de proximité de la politique sociale, culturelle et sportive de la Ville, joue un rôle prépondérant dans le déploiement des actions d'animation.

Situé stratégiquement au cœur du quartier, cet équipement structurant permet aux acteurs associatifs une implantation géographique propre à remplir une fonction occupationnelle pour des poches oisives, voire désœuvrées en manque de repères. Il assure également une fonction de rapprochement des services publics municipaux sur des prestations sociales du C.C.A.S vers nos seniors et nos publics fragilisés.

Le contexte sanitaire dû au COVID, combiné au bassin de vie déléterie immédiat a conduit ce dernier à être l'objet de dégradations et de squats intempestifs. La remise en état de cet établissement recevant le public devient dès lors une priorité, au regard des objectifs afférents à la requalification et à la réhabilitation des équipements municipaux.

L'opération a été estimée à la somme de 44 147,84 €. Le plan de financement se présente comme suit :

DEPENSES		RECETTES		TAUX
- Travaux de ferronnerie	5 080,00 €	Ville Autofinancement	4 414,79 €	10,00 %
- Menuiseries	9 674,00 €	CACEM	4 414,79 €	10,00 %
- Peinture extérieure	13 228,58 €	Fond de concours		
- Lessivage et peinture de la toiture	9 612,48 €	2020		
- Sécurité / Rideaux métalliques	6 552,78 €	C.T.M.	35 318,26 €	80,00 %
TOTAL	44 147,84 €	A.C.T.C. 2020		
TOTAL			44 147,84 €	100,00 %

Le Conseil Municipal,

DECIDE, à l'unanimité,

D'APPROUVER le plan de financement présenté.

Extrait certifié conforme au registre des délibérations du Conseil Municipal.

Fait à Saint-Joseph, le 25 janvier 2021

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en préfecture le

